

Formation CAFERIUS

RESPONSABLE d'unité d'intervention sociale Niveau 6

Code CPF | 239669

LIEU DE FORMATION

× Toulouse

DURÉE

24 mois

Taux de réussite 95%

Moyenne des 2 dernières promotions

CONTACTS

TOULOUSE

Responsable Chantal JULIEN

Secrétariat pédagogique

VAE

✉ Virginie GORCE

v.gorce@arseaa.org

Formation

David AZNAR

✉ d.aznar@arseaa.org

☎ 05 61 80 42 07

FINANCEMENT

Il dépend de votre statut :

Poursuite études, demandeur d'emploi, reconversion professionnelle (Financement Région, OPCO, Agefiph)

Salarié en formation continue (Plan de formation employeur, CPF, contrat de professionnalisation, d'apprentissage)

MÉTIER - COMPÉTENCES - ACTIVITÉS

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale est un acteur de la mise en œuvre de l'action sociale et médico-sociale qui tend à promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets. Intermédiaire entre direction et équipes, entre équipes, entre équipes et partenaires, il est un maillon essentiel de l'organisation. Il joue donc un rôle clé au sein des établissements, des services ou des dispositifs d'intervention sociale pour la mise en œuvre des réponses aux besoins des usagers. Il est à son niveau garant du respect des droits des usagers et se doit de favoriser et d'impulser une réflexion éthique au sein de leur unité. En responsabilité d'une unité de travail, il a pour mission principale l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des usagers. Il pilote l'action dans le cadre du projet de service dans le respect du projet de l'organisation. Sa position d'interface lui confère une fonction spécifique de communication interne. Dans ses fonctions, il dispose d'autonomie, d'initiative, et de responsabilités dont le degré varie selon leur position hiérarchique dans la structure et le niveau de délégation. **Il est possible de poursuivre une formation** pour accéder à des fonctions de direction d'établissements et d'unités d'intervention sociale (CAFDES avec dispense du DF4), des fonctions de direction générale.

PUBLIC & APTITUDES



Ecoute - Réflexion - Analyse

Remise en question
Prise d'initiatives - Sens de l'organisation

PRÉ-REQUIS & CONDITIONS D'ADMISSION

Sélection : Après étude de recevabilité des dossiers, les candidats ont une épreuve orale d'admission de 30 min. L'entretien avec le jury permet d'évaluer les aptitudes et motivations.

Coût des épreuves 150 €, frais de dossier inclus

DISPENSES ET ALLÈGEMENTS DE FORMATION

Il n'y a pas de dispense de formation.

Les allègements sont possibles, en référence à l'arrêté du 8/06/2004 (Version consolidée le 6/12/2016). Ces allègements peuvent porter sur la formation théorique et/ou sur la formation pratique.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

La formation se déploie en quatre unités de formation

- UF1** Conception et conduite de projets
- UF2** Expertise technique
- UF3** Management d'équipe
- UF4** Gestion administrative et budgétaire



Vous êtes en situation de handicap ? La formation peut être adaptée à vos besoins. Adressez-vous au responsable de la formation, il vous communiquera les coordonnées du référent handicap.

Formation partiellement réalisable à distance



Points FORTS

Pédagogie active et participative
Suivi individualisé par un formateur référent

Analyse de la pratique pour construire des compétences individuelles et collectives et transformer son expérience

Nombreux intervenants professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire

PLUS D'INFO

<https://www.crfpfd.org/>

Dates de rentrée
Inscription
Dossier présentation
Procédure admission